

Ville d'ACHÈRES
Direction de l'Éducation
Service Enfance



Projet Pédagogique
VACANCES ETE JUILLET 2026

ALSH élémentaire et maternel Marcel Pagnol

27 rue du 8 mai 1945
78260 Achères
09-64-42-30-03
alsh-pagnol@mairie-acheres78.fr

LES AVENTURIERS DU ROYAUME PERDU



SOMMAIRE

A. <u>PRÉSENTATION</u>	3-5
I. Présentation de la ville	
II. Présentation de la structure	
III. Présentation du public	
B. <u>LES OBJECTIFS</u>	6-9
I. Le projet éducatif	
II. Les objectifs pédagogiques	
III. Les thématiques	
IV. Grille d'évaluation	
C. <u>LE RÔLE DE CHACUN</u>	10-16
I. L'équipe	
II. Le rôle du directeur	
III. Le rôle de l'animateur	
IV. Le non négociable	
V. L'évaluation	
D. <u>LE FONCTIONNEMENT</u>	15-18
I. La journée type	
II. Les réunions	
E. <u>LES RÈGLES DE VIE ET DE SÉCURITÉ</u>	18-24
I. Les règles de vie	
II. L'infirmerie	
III. Les déplacements	
IV. La sécurité	
a) Incendie	
b) PPMS	

A. PRÉSENTATION

I. Présentation de la ville

Située au nord-est du département des Yvelines, la ville d'Achères est délimitée par la forêt de St Germain en Laye et la Seine.

Reconnue comme site pilote du département en matière de tri sélectif, Achères est également caractérisée comme ville jeune avec une population qui s'élève aux environs de 22000 habitants, majoritairement de classe moyenne.

La commune est découpée en 5 quartiers (Centre-ville, Chêne feuillu, Plante d'Hennemont, Champs de Villars et la Gare) et d'une zone industrielle. Le territoire dispose d'un patrimoine communal riche et diversifié ainsi que de nombreux équipements culturels et sportifs.

Les principales infrastructures:

- 2 gares (Achères-Ville et Achères Grand Cormier)
- 1 mairie et 1 Espace Famille
- 7 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires
- 1 école primaire
- 2 collèges
- 1 lycée
- 1 centre de santé
- 1 PMI
- 2 gymnases (Claude Rouffy et Jean Vilar)
- 2 complexes sportifs (Petit Arche et Georges- Bourgoïn)
- 1 espace sportif (Jocelyne-Triadou)
- 2 terrains de pétanques
- 7 ALSH et 2 ALIA
- 3 multi accueils
- 2 micros crèches
- 1 maison de retraite (Georges Pompidou)
- 1 maison des jeunes
- 1 maison des parents
- 1 maison de quartier
- 1 maison des associations
- 1 bureau information jeunesse (BIJ)
- 1 ludothèque
- 1 centre culturel (CCA)
- 1 conservatoire
- 1 espace musical: le SAX
- 1 cinéma Pandora
- 1 bibliothèque multimédia (Paul Eluard)

II. Présentation de la structure

L'accueil de loisirs Marcel Pagnol se situe au 27 rue du 8 mai 1945 sur Achères.

L'alsh Marcel Pagnol se compose de :

- 4 grandes salles d'activités et d'accueil
- 1 cuisine
- 1 salle qui fait office de salle animateurs
- un espace extérieur avec bacs de jardinage
- un local rangement et nettoyage peinture

III. Présentation du public + Le contexte

L'ALSH Marcel Pagnol accueille :

- Les enfants de Grande Section scolarisés dans les groupes scolaires :
 - Henri Wallon
 - Célestin Freinet
 - Louis Juvet
 - Pauline Kergomard et Saint Exupéry
- Les élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles élémentaires :
 - Henri Wallon
 - Paul Langevin
 - Claudie Haigneré

Chaque groupe d'enfants est accompagné par un animateur référent issu de son école.

Ce référent permet d'assurer la continuité des repères, de favoriser un climat de confiance et de faciliter l'adaptation des enfants au sein de l'ALSH Marcel Pagnol.

L'accueil de loisirs accueille des enfants âgés de 5 à 8 ans durant les vacances scolaires. Le projet s'inscrit dans une volonté de proposer des activités variées, ludiques et éducatives favorisant le développement global de l'enfant.

Objectif principal :

Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe, de participer aux activités et de vivre pleinement l'expérience collective, dans le respect de ses besoins et de ses rythmes.

Moyens mis en œuvre :

- Accompagnement individualisé : mise en place d'adaptations pédagogiques et matérielles, et, si besoin, présence d'un animateur référent pour soutenir l'enfant.
- Travail en partenariat : collaboration avec les familles, les structures médico-sociales et les associations spécialisées afin de construire un projet d'accueil cohérent et personnalisé.
- Sensibilisation du collectif : actions auprès de l'ensemble des enfants et de l'équipe pour développer le respect, la tolérance et l'entraide.
- Évaluation continue : un suivi régulier permet d'adapter les modalités d'accueil et de garantir le bien-être de l'enfant.

B. LES OBJECTIFS

I. Le projet éducatif

Une volonté politique au service d'une ambition forte.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, une complémentarité des temps éducatifs.

Ainsi, la commune d'Achères a mené ce travail dès 2021 par l'élaboration d'un nouveau PEDT à l'issue d'une phase de concertation avec les acteurs de l'Éducation nationale, les parents d'élèves, et les acteurs éducatifs locaux, et ce afin de réfléchir ensemble aux actions éducatives souhaitées lors des temps périscolaires encadrés par la Ville et aux modalités de leur mise en cohérence avec les autres temps de l'enfant et les autres partenaires.

Cette réflexion a ainsi permis de proposer un premier projet éducatif qui prend la forme d'un engagement entre la collectivité, les services de l'Etat et les partenaires pour une période de 2022 à 2026, retranscrit dans un document simple et accessible à tous.

Ce projet éducatif a pour ambition de rassembler l'ensemble des partenaires autour « d'un projet qui portera des valeurs communes que sont :

- **La réussite éducative de tous** : donner à chaque famille et chaque enfant tous les moyens nécessaires à une réussite éducative et scolaire et bâtir un projet pour l'ensemble des enfants tout en tenant compte des besoins de chacun d'entre eux ;
- **L'épanouissement personnel** : développement de l'estime de soi, de l'autonomie et du bien-être
- **Le vivre ensemble** : l'ouverture au monde et aux autres, la citoyenneté et l'éco-citoyenneté, la laïcité, la solidarité ;
- **Développer l'accompagnement à la parentalité** tout au long du cursus du jeune Achérois ;
- **Développer l'articulation entre les différents temps, espaces et partenaires** (transition entre les temps, communication, continuité, etc...) ».

Les AXES du PEDT

Axe 1 : Construire pour chaque enfant/jeune un parcours éducatif favorisant son bien-être, sa réussite et son épanouissement

- *Un.e enfant, un parcours !*

Objectif 1 : Développer les dispositifs favorisant la réussite et l'épanouissement de l'enfant/jeune

- ✓ Repenser et renforcer les dispositifs de soutien et d'aide quel que soit l'âge ;
- ✓ Remettre l'enfant au cœur des parcours ;
- ✓ Améliorer la santé et le bien-être de tous
- ✓ Favoriser le développement des compétences psychosociales à tout âge.

Objectif 2 : Renforcer l'inclusion des enfants et jeunes présentant des besoins éducatifs particuliers

- ✓ Rendre lisible une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- ✓ Améliorer la formation, l'outillage et les liens des professionnels ;
- ✓ Repenser de façon collégiale et individualiser les parcours.

Objectif 3 : Renforcer l'offre éducative en direction des jeunes

- ✓ Prévenir les ruptures et l'enfermement dans des conduites à risque ;
- ✓ Développer des « activités supports » de formation citoyenne et de socialisation ;
- ✓ Mobiliser des actions « vers » ce public.

Axe 2: Renforcer la dynamique éducative collective territoriale pour promouvoir la continuité éducative dans l'intérêt de l'enfant

- *Un.e enfant, des éducateur.rice.s au service d'une prise en charge globale et individualisée !*

Objectif 1 : Développer une politique locale commune de réussite éducative

- ✓ Passer du plan territorial à une réelle politique territoriale ;
- ✓ Mobiliser et revaloriser tous les acteur.rice.s éducatif.ve.s ;
- ✓ Promouvoir l'action concertée des partenaires éducatifs de l'enfant et du jeune.

Objectif 2 : Favoriser l'implication et la mobilisation des parents au sein de la communauté éducative

- ✓ Repenser leur rôle « politique » ;
- ✓ Soutenir l'implication des parents en tant que 1ers éducateur.rice.s ;
- ✓ Impliquer davantage les représentant.e.s de parents d'élèves ;
- ✓ Valoriser les compétences parentales.

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles pour lutter contre les inégalités éducatives et construire le·a citoyen·ne de demain

- *Un·e enfant, un·e citoyen.ne !*

Objectif 1 : Favoriser l'accès de tous·tes au sport, à la culture et aux savoirs

- ✓ Découvrir les différentes formes de pratiques culturelles, sportives et artistiques ;
- ✓ Offrir à l'enfant et au jeune différentes situations d'apprentissage ;
- ✓ Développer des actions innovantes de transmission et de partage.

Objectif 2 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté

- ✓ Favoriser l'approche interculturelle et intergénérationnelle ;
- ✓ Offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre dans son altérité et ses différences ;
- ✓ Développer l'esprit critique et la prise de parole constructive.

Objectif 3 : Accompagner l'autonomisation, l'orientation et l'insertion des jeunes

- ✓ Créer les conditions d'un choix réfléchi et éclairé d'orientation ;
- ✓ Développer l'offre 18-25 ans ;
- ✓ Mobiliser l'accompagnement au projet comme outil d'émancipation et d'autonomisation.

II. Les objectifs pédagogiques de la structure durant la session:

Objectif pédagogique général

Permettre aux enfants de développer leur autonomie, leur esprit d'équipe, leur imagination et leur confiance en eux à travers une aventure immersive dans un univers médiéval-fantastique, en participant à des défis, des jeux coopératifs et des activités de découverte.

Objectifs pédagogiques

Favoriser le développement de l'enfant :

Développer l'autonomie dans les activités quotidiennes

Encourager la prise d'initiative et la confiance en soi

Développer la socialisation et le vivre-ensemble

Apprendre à coopérer au sein d'un groupe (jeux collectifs, projets communs)

Respecter les règles de vie et les autres enfants

Favoriser l'entraide et la solidarité

Stimuler la créativité et l'expression

À travers les aventures des courageux explorateurs du **Royaume Perdu**, les enfants sont invités à imaginer, créer et inventer leur propre univers fantastique. Ils développent leur expression artistique grâce à des activités de peinture, de bricolage, de danse et de musique, tout en donnant vie à leur imaginaire par le jeu symbolique (construction de châteaux, fabrication de couronnes, création de personnages et de décors). Les réalisations individuelles et collectives sont valorisées afin de renforcer la confiance en soi et le plaisir de créer ensemble.

Développer l'esprit d'aventure et la découverte

Les petits aventuriers partent à la recherche des trésors cachés du **Royaume Perdu** à travers des jeux, des explorations et des défis adaptés à leur âge. Ces expériences stimulent leur envie de découvrir, d'observer et d'expérimenter tout en développant leur autonomie et leur capacité à résoudre de petites énigmes.

Favoriser les apprentissages cognitifs

Les explorateurs du royaume développent leur curiosité et leur sens de l'observation en résolvant des énigmes, en partant à la recherche d'indices et en découvrant les secrets du château. Les activités permettent d'enrichir le vocabulaire autour des émotions, des personnages fantastiques, des objets du royaume et de la vie au château. Elles aident également les enfants à comprendre des notions simples comme le repérage dans l'espace, les suites logiques, les formes, les couleurs et les premiers classements.

Développer les capacités motrices

Les différentes missions proposées aux aventuriers encouragent le mouvement et l'activité physique. Parcours d'obstacles, jeux de chevaliers, danses royales ou défis d'explorateurs permettent d'améliorer la coordination, l'équilibre et la motricité globale. Chaque enfant est invité à explorer ses capacités corporelles de manière ludique et adaptée à son rythme.

S'ouvrir à la diversité culturelle

Le voyage à travers le **Royaume Perdu** conduit les enfants à découvrir, de façon ludique et respectueuse, différentes histoires, légendes, musiques, costumes et traditions inspirés de plusieurs cultures du monde. Cette ouverture favorise la tolérance, le respect des différences et la curiosité envers les autres, tout en valorisant la richesse de la diversité culturelle.

Favoriser l'expression des émotions

Les aventures vécues dans le royaume offrent de nombreuses occasions d'exprimer ses ressentis : la joie de trouver un trésor, l'appréhension face à une mission mystérieuse, la fierté de réussir un défi ou encore la solidarité entre compagnons d'aventure. Les activités aident les enfants à identifier, nommer et gérer leurs émotions, tout en développant l'écoute, le dialogue et la communication bienveillante.

S'inscrire dans une dynamique de projet

Tout au long de leur aventure dans le **Royaume Perdu**, les enfants participent à un grand projet collectif. Ils prennent part aux différentes étapes : création des décors et des châteaux, fabrication des costumes et accessoires, préparation des animations et réalisation finale. Cette démarche donne du sens aux activités proposées, encourage l'implication de chacun et renforce le plaisir de construire et de partager une aventure commune.

C. LE RÔLE DE CHACUN

L'équipe d'animation

- Directeur / Adjointe

Garant du projet pédagogique et du respect des objectifs éducatifs.

- Assure la sécurité physique, affective et morale des enfants.

- Coordonne l'équipe et les partenariats éventuels (parents, associations, intervenants extérieurs).
- Valide et organise le planning des activités et des sorties.
- **Animateurs / Animatrices**
 - Préparent, animent et adaptent les activités selon l'âge des enfants.
 - Encouragent l'expression de chacun et la participation au projet collectif.
 - Veillent à la sécurité et au bien-être de chaque enfant (physique et émotionnel).
 - Favorisent la coopération, le respect des règles et la découverte ludique de l'univers de Marcel Pagnol.
 - Observateurs bienveillants, ils repèrent les besoins de chaque enfant et ajustent les activités si nécessaire.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION :

- Directrice : Fatima Amar BAFD, Assistante sanitaire
- Directrice adjointe : Wendy Ravache (BAFD en cours)

L'équipe d'animateurs-animatrices BAFA :

- Nicole Marie
- Hadoun Samira
- Antony Sandy
- Benmansour Hadjer
- Zeude Nathalie
- Omer Laura
- Bouhadjar Meriem

L'équipe d'animateurs BAFA en cours :

- Saadaoui Waled
- Larrouye Wesley

L'équipe stagiaires BAFA en cours :

- Ghaddioui Karima
- Blanc Kenza
- Ould Said Nesrine

ALSH PAGNOL

SORTIE/EVENEMENT

C.A

	NOMS	PRENOMS	STATUT	Régime Alimentaire		BAFD en cour	BAFD	BPJEPS AT
Directeur	AMAR	Fatima	TIT 100%	SV			X	
Adjoint	RAVACHE	Wendy	TIT 100%	SV		X		
Adjoint								

Site péri	NOMS	PRENOMS	TAUX	Régime Alimentaire	Non diplômé	BAFA en cour	BAFA	CAP BPJEPS
PAGNOL	NICOLE	MARIE	CDD 100%	ST			X	
PAGNOL	HADOUN	SAMIRA	CDD 100%	SV			X	
PAGNOL	ANTONY	SANDY	CDD 100%	ST			X	
PAGNOL	BENMANSOUR	HADJER	CDD 100%	SV			X	
PAGNOL	ZEUDE	NATHALIE	TIT 100%	SV			X	
ALSH PK	OMER	Laura	CDD 100%	SP			X	
	BOUHADJAR	Meriem	TIT 100%	SV			X	
	SAADAoui	Waled	CDD 100%	SV		X		
	LARROUYE	Weseley	CDD 100%	ST		X		
Nombre d'animateurs affectés					0	3	7	0

Les stagiaires BAFA :

STAGIAIRE	GHADDIOUI	Karima				X
STAGIAIRE	BLANC	Kenza				X
STAGIAIRE	OULD SAID	Nesrine				x

Les enfants

- Participent activement aux activités proposées

- Respectent le matériel, les lieux, les autres enfants et les adultes.
- Exercent leur créativité et expriment leurs idées pour enrichir le projet.
- Coopèrent avec les autres et s'impliquent dans la réalisation collective (décor, scénette, exposition finale).

Les familles

- Sont informées du projet et peuvent être invitées à une restitution (spectacle, expo).
- Peuvent contribuer en prêtant du matériel ou en partageant leur expérience
- Favorisent la continuité éducative en valorisant ce que l'enfant a découvert.

LE NON NÉGOCIABLE :

- Garantir en permanence la sécurité physique et morale des enfants (surveillance adaptée aux effectifs, respect des taux d'encadrement).
- Vérifier le matériel et les espaces avant toute activité ou sortie.
- Prévenir les risques (soleil, chaleur, déshydratation, déplacements lors de sorties).
- Respecter les rythmes de vie : temps calmes, sieste pour les plus jeunes.
- Aucun enfant ne doit être exclu ou mis à l'écart (inclusion et bienveillance).
- Tolérance zéro pour les violences physiques, verbales ou les moqueries.
- Respect mutuel entre enfants, animateurs et familles.
- Utilisation de téléphone limité aux URGENCES

Cadre éducatif

- Respect du règlement intérieur de l'ALSH et des règles de vie établies avec les enfants.

- Respect des objectifs pédagogiques : découverte culturelle, coopération, créativité.
- Priorité donnée aux activités ludiques, adaptées à l'âge et au rythme des enfants.

Respect de l'environnement et du patrimoine

- Ne pas dégrader les lieux visités (collines, parcs, sentiers).
 - Apprendre à gérer le matériel collectif (ranger, nettoyer, partager).
 - Sensibiliser les enfants au respect de la nature (ne pas cueillir, ne pas jeter de déchets).
-

Organisation et cohérence

- Suivi du projet dans le respect du planning validé (tout changement est anticipé et communiqué).
 - Maintien d'une cohérence éducative entre l'équipe, même en cas de remplaçants.
 - Évaluation en fin de projet pour mesurer les réussites et ajuster si nécessaire.
-

Objectif de l'évaluation

- Vérifier si les objectifs pédagogiques (découverte culturelle, coopération, créativité, respect de l'environnement) ont été atteints.
 - Identifier les points forts et les points à améliorer pour de futurs projets.
 - Valoriser le travail des enfants et de l'équipe auprès des familles.
-

Outils d'évaluation

1. Observation quotidienne

- Observer la participation des enfants pendant les activités.
- Noter leur niveau d'enthousiasme, d'attention et de coopération.
- Repérer les difficultés rencontrées (compréhension, fatigue, conflits).

2. Échanges avec les enfants

- Utiliser un temps de parole collectif en fin de journée ou de semaine pour recueillir leurs impressions :
 - Qu'as-tu préféré ?
 - Qu'as-tu découvert ?
 - Que voudrais-tu refaire ou changer ?
- Utiliser des supports adaptés à leur âge : smileys à colorier, dessins, mimes.

3. Échanges avec l'équipe d'animation

- Réunions en cours de projet pour ajuster les activités si besoin.
- Débriefing final pour analyser l'organisation, la cohérence des activités et le respect du rythme des enfants.

4. Implication des familles

- Questionner les familles de manière informelle :
 - L'enfant a-t-il raconté ce qu'il a découvert ?
 - A-t-il montré de l'intérêt pour la Provence, le théâtre, la nature ?

Restitution finale

- Organiser une petite restitution (spectacle, exposition de dessins, projection de photos ou vidéos) pour valoriser le travail réalisé.
- Présenter aux familles ce que les enfants ont appris et vécu.

Bilan écrit

- Rédiger un compte-rendu synthétique :
 - Objectifs atteints / partiellement atteints / non atteints.

Points positifs (activités qui ont bien fonctionné).

D. LE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement de la structure :

L'Accueil de Loisirs Marcel Pagnol accueille des enfants scolarisés en Grande Section de maternelle ainsi que des enfants de l'école élémentaire du CP au CE2. Cette organisation permet de favoriser la mixité des publics et de promouvoir les valeurs du vivre-ensemble, de la solidarité et de l'entraide entre les enfants.

L'accueil est structuré en groupes d'âge afin de respecter le rythme, les capacités et les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge :

- Un groupe maternel (Grande Section)
- Un groupe élémentaire (CP)
- Un groupe élémentaire (CE1, CE2)

Chaque groupe dispose d'un espace de vie dédié, permettant la mise en œuvre d'activités adaptées et sécurisées. Néanmoins, les activités sont organisées de manière transversale, réunissant maternelles et élémentaires. Ces temps communs sont pensés comme des leviers éducatifs favorisant la coopération, la responsabilisation des plus grands et l'intégration des plus jeunes.

Organisation des temps d'accueil

- Accueil du matin (7h30 - 8h30)
L'accueil du matin s'effectue de manière collective, dans un souci de continuité éducative et de convivialité. À partir de 8h30, les enfants sont répartis au sein de leurs groupes respectifs. Cette organisation permet d'anticiper l'arrivée progressive d'un effectif plus important et de garantir des conditions d'encadrement adaptées aux activités proposées.
- Accueil du soir (à partir de 18h)
En fin de journée, lorsque les effectifs diminuent, les groupes sont regroupés. Ce temps permet de proposer des activités calmes et libres dans un cadre sécurisant, tout en assurant une gestion cohérente des effectifs et de l'encadrement jusqu'au départ des derniers enfants.

Ce fonctionnement vise à garantir la sécurité physique et affective des enfants, le respect de la réglementation en vigueur, ainsi qu'une organisation cohérente au regard des objectifs éducatifs et pédagogiques de l'ALSH.

I. La journée type

Heure	Activité
7h20	Arrivée des animateurs
7h30 – 9h00	Arrivée échelonnée des enfants + jeux libres
9h00 – 9h15	Appel + effectif cantine
9h45 – 10h00	Présentation des activités du matin
10h00 – 11h15	Activités par groupe (manuelles, sportives, ludiques, etc.)
11h15 – 11h30	Rangement des salles
11h30 – 11h45	Toilette + départ en cantine des GS
12h00 – 12h15	Toilette + départ en cantine des élémentaires
12h45 – 13h15	Retour cantine
13h30 – 14h30	Temps calme + jeux calmes
14h45 – 15h00	Présentation des activités de l'après-midi
15h00 – 16h00	Activités par groupe (grands jeux, ateliers, sport, créativité, etc.)
16h00 – 16h15	Préparation et mise en place du goûter
16h15 – 16h45	Goûter
17h00 – 18h30	Jeux calmes + départ échelonné des enfants

II. Les réunions

Organisation des réunions pédagogiques

Le fonctionnement d'un accueil de loisirs repose sur une équipe éducative soudée et cohérente. Pour garantir cette cohérence, des temps de réunions sont organisés entre toute l'équipe pédagogique de l'ALSH Marcel Pagnol (ALIA y compris) de manière régulière et adaptée aux besoins de la structure. Ces temps permettent à chacun d'exprimer ses observations, de participer à la construction du projet et d'assurer une continuité éducative auprès des enfants.

1. Réunions de préparation

- Fréquence : avant chaque période (mercredis, petites vacances, grandes vacances).
- Participants : direction et animateurs.
- Objectifs :
 - 🕒 Définir les activités et projets spécifiques à la période.
 - 🕒 Répartir les rôles et responsabilités.

- Prévoir le matériel et les besoins logistiques.
- Identifier les points de vigilance (sécurité, besoins spécifiques des enfants).

2. Réunions de suivi hebdomadaire

- Fréquence : une fois par semaine.
- Objectifs :
 - Évaluer le déroulement des activités déjà menées.
 - Partager les observations sur le comportement, l'évolution et les besoins des enfants.
 - Ajuster l'organisation si nécessaire.
 - Favoriser la communication et la cohésion d'équipe.

3. Réunions d'évaluation de fin de période

- Fréquence : à la fin de chaque cycle (vacances scolaires, trimestre pour les mercredis).
- Participants : direction et animateurs.
- Objectifs :
 - Dresser un bilan global (points forts, difficultés rencontrées, réussites).
 - Recueillir les propositions d'amélioration.
 - Évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés.
 - Construire les bases du projet de la période suivante.

4. Temps de régulation quotidiens

- Briefing du matin (5-10 minutes)
 - Organisation pratique de la journée.
 - Répartition des tâches et rappel des consignes.
 - Identification d'éventuels besoins urgents (matériel, sécurité, communication).

E. LES RÈGLES DE VIE ET DE SÉCURITÉ

La sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis est une priorité. L'ensemble de l'équipe pédagogique s'engage à respecter et à faire respecter les règles suivantes, en conformité avec la réglementation Jeunesse et Sports et le projet éducatif de la structure.

1. Encadrement et surveillance

- Respect strict des taux d'encadrement réglementaires.
- Surveillance permanente des enfants, y compris lors des temps libres, des transitions et des déplacements.
- Présence obligatoire d'un animateur par groupe lors des déplacements internes ou externes.

2. Sécurité des locaux et du matériel

- Vérification régulière des espaces utilisés (salles, cour, sanitaires, espaces extérieurs).
- Utilisation de matériel adapté à l'âge des enfants.
- Rangement systématique du matériel après chaque activité.
- Signalement immédiat de tout dysfonctionnement ou danger à la direction.

3. Hygiène et santé

- Lavage des mains avant et après chaque repas, après les activités salissantes et après le passage aux toilettes.
- Accès permanent à de l'eau potable.
- Suivi des régimes alimentaires particuliers et des allergies signalées par les familles.
- Présence d'une trousse de premiers secours conforme et accessible.
- Application des protocoles en cas d'accident, de malaise ou de situation d'urgence.

4. Déplacements et sorties

- Respect des règles de sécurité routière et piétonne.
- Comptage systématique des enfants avant chaque départ, à chaque étape, et au retour.
- Port de signes distinctifs (gilet, chasuble, foulard) pour identifier les groupes lors des sorties.

5. Prévention des risques

- Information régulière de l'équipe sur les procédures d'évacuation et de confinement.
- Exercices de sécurité (incendie, alarme intrusion, évacuation) organisés avec les enfants.
- Sensibilisation des enfants aux règles de vie et de sécurité adaptées à leur âge.

6. Respect et bien-être

- Interdiction de toute forme de violence physique ou verbale, de la part des enfants comme des adultes.
- Vigilance sur les situations de harcèlement, d'isolement ou de mise en danger.
- Mise en place d'un climat de confiance pour favoriser la sécurité affective et morale des enfants.

L'INFIRMERIE

L'infirmerie constitue un espace dédié aux premiers soins, à l'écoute et à la prise en charge des enfants en cas de blessure, de malaise ou de problème de santé survenant durant l'accueil. Elle contribue à garantir le bien-être et la sécurité de chacun dans le respect des protocoles en vigueur.

1. Premiers soins

- Les premiers soins sont assurés par un membre de l'équipe formé aux gestes de premiers secours.
- Toute intervention est réalisée dans le respect des protocoles établis par la réglementation en vigueur.
- Chaque soin est consigné dans le registre des soins de la structure.

2. Trousse de secours

- Une trousse de premiers secours complète est disponible en permanence dans la structure et lors de chaque sortie.
- Son contenu est vérifié régulièrement et renouvelé si nécessaire.
- Le matériel utilisé est conforme aux recommandations en vigueur.

3. Traitements médicaux

- Aucun médicament n'est administré sans ordonnance médicale et sans autorisation écrite des responsables légaux.
- Les traitements sont conservés dans des conditions adaptées et administrés conformément à la prescription médicale.
- Les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont appliqués pour les enfants concernés.

4. Gestion des accidents et des urgences

- En cas d'accident ou de malaise, l'équipe évalue immédiatement la situation et applique les gestes de premiers secours.
- Les services d'urgence sont contactés lorsque la situation l'exige.
- Les responsables légaux sont informés dans les meilleurs délais.
- Un rapport d'accident est rédigé pour assurer la traçabilité de l'événement.

5. Hygiène et prévention

- Les règles d'hygiène sont rappelées quotidiennement afin de limiter les risques de transmission des maladies.
- Une vigilance particulière est portée aux allergies, aux intolérances alimentaires et aux besoins médicaux spécifiques de chaque enfant.
- L'équipe sensibilise les enfants aux gestes favorisant leur santé et leur sécurité (lavage des mains, hydratation, protection solaire, prévention des accidents).

6. Confidentialité

- Les informations médicales concernant les enfants sont traitées dans le respect de la confidentialité et de la réglementation relative à la protection des données personnelles.

- Seules les personnes habilitées ont accès aux informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

✓ Ces règles sont rappelées régulièrement aux animateurs et expliquées aux enfants sous une forme adaptée (affiches, discussions, jeux pédagogiques).

PPMS

Si les Plans Particuliers de Mise en Sûreté constituent une obligation pour les établissements scolaires, ils n'en constituent pas moins un excellent cadre de référence pour les accueils de loisirs. Aussi, il est fortement conseillé aux organisateurs d'ACM d'intégrer la question de la sécurité dans la réflexion à mener avec les équipes d'encadrement, et d'élaborer un document cadre (de type PPMS) formalisant les procédures.

Attention, depuis la rentrée 2018, (instruction interministérielle du 13 avril 2017), il y a 2 PPMS dans les établissements scolaires : le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat/intrusion. Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. A côté de ces exercices, sont organisés en plus les exercices spécifiques sécurité incendie.

Aussi, il revient aux organisateurs d'ACM, selon la configuration des lieux d'accueil (locaux situés dans l'école ou locaux non scolaires...) de trouver l'approche la plus cohérente afin de ne pas multiplier les exercices de simulation. Un rapprochement des équipes enseignantes sera utilement recherché pour élaborer conjointement des procédures qui devront être cohérentes du point de vue de l'enfant.

Vous pouvez solliciter les correspondants police-gendarmerie sécurité de l'école (appelés aussi référents sécurité) qui peuvent apporter leur expertise aussi bien pour la prévention des risques (pour l'élaboration du PPMS) qu'en situations extrêmes.

Enfin, l'élaboration du PPMS ou d'un document équivalent s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté, de la sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité selon les articles [D.312-40](#), [D.312-41](#) et [D.312-42 du code de l'éducation](#) (décret n° 2006-583 du 23 mai 2006 et circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006).

De nombreux [documents thématiques](#) en lien avec la sécurité sur le site de l'[observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement](#).

Télécharger ci-dessous un guide d'élaboration du PPMS, qui peut servir de cadre de référence pour l'élaboration d'un plan adapté à l'accueil de loisirs

1. Identification de la structure

- Nom de l'ALSH :
- Directeur :
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel :

2. Responsable PPMS

- Nom et fonction :
 - Téléphone :
 - Suppléant :
-

3. Effectifs présents

- Nombre d'enfants :
 - Nombre d'animateurs :
 - Autres personnels / intervenants :
-

4. Types de risques identifiés

- ☐ Risque majeur naturel (tempête, inondation, canicule, séisme...)
 - ☐ Risque technologique (nuage toxique, explosion, transport de matières dangereuses...)
 - ☐ Attentat / intrusion malveillante
 - ☐ Autre :
-

5. Déclenchement du PPMS

- Personne habilitée à déclencher l'alerte :
 - Moyens d'alerte :
 -  ☐ Téléphone
 -  ☐ Signal sonore interne
 -  ☐ Message verbal
 -  ☐ Autre :
-

6. Conduite à tenir (consignes générales)

En cas de confinement

- Mettre les enfants et le personnel à l'abri dans le lieu prévu
- Fermer portes, fenêtres, volets
- Couper la ventilation si nécessaire
- Gardez le calme et rassurer les enfants

En cas d'évacuation

- Évacuer selon l'itinéraire défini
- Emporter la liste de présence
- Se rendre au point de rassemblement
- Vérifier les effectifs

En cas d'intrusion / attentat

- Se cacher, s'enfermer si possible
 - Éteindre les lumières
 - Mettre les téléphones en silencieux
 - Ne sortir que sur consigne des forces de l'ordre
-

7. Lieux prévus

- Lieu(x) de confinement :
 - Itinéraire(s) d'évacuation :
 - Point de rassemblement :
-

8. Moyens matériels disponibles

- ☐ Trousse de premiers secours
 - ☐ Eau potable
 - ☐ Liste des enfants et personnels
 - ☐ Téléphone chargé
 - ☐ Lampe torche
 - ☐ Autres :
-

9. Informations des familles

- Mode d'information des familles : ☐ Téléphone ☐ SMS ☐ Courriel ☐ Affichage

 Les familles ne doivent pas se rendre sur place sans consigne officielle.

10. Exercices et mises à jour

- Date du dernier exercice PPMS :
 - Observations / améliorations :
.....
.....
-

11. Validation

- Nom et signature du responsable :
 - Date :
-

Document à conserver dans un lieu accessible et connu de l'ensemble de l'équipe pédagogique



ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL
MARCEL PAGNOL
27 rue du 8 mai 1945 - 78260 Achères
✉ alsh-pagnol@mairie-acheres78.fr
☎ 09-64-42-30-03



THÈME : Les aventuriers du royaume perdu

Semaine 1

	Lundi 6 juillet	Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	vendredi 10 juillet
Activités proposées	Présentation du thème	Village d'été pour les CP	Jeu extérieur : la forêt magique	Village d'été pour les Grande Section	<u>Petit déjeuner convivial</u>
	Jeu extérieur: La rivière aux crocodiles		Sortie forêt : à la recherche de la clé perdue (matin uniquement)	Bataille navale géante	
	Création d'un passeport d'aventurier et d'un carnet d'aventurier	<u>Sortie piscine Grande Section (journée complète)</u>	Atelier peinture sur le thème des châteaux	Séance jeu au multisport : Capture de la couronne	
	Fabrication de la "clé perdue"	<u>Sortie à Cergy pour les CE1-CE2 (après-midi uniquement)</u>	Confection d'un jeu : la tour et les aventuriers	Sortie forêt: Le secret du château et de l'épée perdue	
	Réalisation d'une fresque	Création de jumelles	Le défi des quatres royaumes	Réalisation de blasons	Danse médiévale
	Jeux d'eau : relais	Jeu undercover		Confection de longues-vues	Fabrication de loupes
	Confection d'un appareil photo	Confection de longues-vues		Création d'éventails	Statues musicales
					Jeux de combinaison
					Basketball

⚠ Pour toutes les sorties, merci de prévoir impérativement un sac à dos avec crème solaire, gourde, casquette ⚠



ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL
MARCEL PAGNOL
27 rue du 8 mai 1945 - 78260 Achères
✉ alsh-pagnol@mairie-acheres78.fr
☎ 09-64-42-30-03



THÈME : Les aventuriers du royaume perdu

Semaine 2

	Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	vendredi 17 juillet
Activités proposées	<u>Sortie au Château de la Roche Guyon pour les Grande Section et les CP (journée complète)</u>  Création d'un flambeau Création de forts en carton	Férié	Village d'été CE1-CE2 Sortie forêt : jeu du dragon et des chevaliers (matin uniquement) Réalisation de couronnes et d'épées Création d'une maquette sur les châteaux Jeux d'eau Quizz sur les châteaux Jeu : le temple	Journée Olympiade à Wallon pour les grande section (journée complète) Journée Olympiades à Jacques Tati pour les CP / CE1 / CE2 (journée complète) 	Grand jeu chasse au trésor Goûter et défilé costumé 

⚠ Pour toutes les sorties, merci de prévoir impérativement un sac à dos avec crème solaire, gourde, casquette ⚠



ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL
MARCEL PAGNOL
27 rue du 8 mai 1945 - 78260 Achères
✉ alsh-pagnol@mairie-acheres78.fr
☎ 09-64-42-30-03



THÈME : Les aventuriers du royaume perdu

Semaine 3

	Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	vendredi 24 juillet
Activités proposées	Sortie forêt avec le centre Tati pour les CP (matin uniquement) Création de châteaux colorés Création de maquettes Tennis de table Jeu : la pêche interdite Création d'un emblème Sortie parc de la lisière Saint Jean à Achères (après-midi uniquement)	Olympiades aquatiques Randonnée en forêt (matin uniquement) Confection de couronnes Jeu : les épreuves des héros Création d'un trésor Jeu: le relai des couleurs 	<u>Sortie au château de la Roche Guyon pour les CE1 CE2 (journée complète)</u>  <u>Village d'été pour les CP</u> Création cartes au trésor Finition de la maquette	Théâtre des aventuriers Jeu: L'attaque des tours Création d'un coffre fort Fabrication d'épées Parcours des chevaliers explorateurs Confection d'un bouclier Jeu d'eau: La mission goutte à goutte	Mini épreuves Fort Boyard  Confection d'un dragon Jeu : les champions du royaume perdu <u>COCKTAIL PARENTS</u> <u>17H-18H30</u>



Pour toutes les sorties, merci de prévoir impérativement un sac à dos avec crème solaire, gourde, casquette





ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL
MARCEL PAGNOL
27 rue du 8 mai 1945 - 78260 Achères
✉ alsh-pagnol@mairie-acheres78.fr
☎ 09-64-42-30-03

THÈME : Les aventuriers du royaume perdu

Semaine 4

	Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	vendredi 31 juillet
Activités proposées	Village d'été Grande Section Création de marionnettes Réalisation d'un appareil photo Fabrication de chevaliers Confection de boucliers	<u>Sortie au Château de Maison Laffitte pour les GS et les CP (journée complète)</u>  Création robes de princesses Jeu au multisport : La coupe des aventuriers	 <u>Sortie piscine pour les CE1 (journée complète)</u> Création d'un tableau lettrage médiéval Création de couronnes Jeu extérieur : la bataille du royaume	Jeu : le trésor du château Fabrication du jeu lancer des anneaux Création de jumelles Jeu : le dragon dort	Grand jeu : Capture médiévale Fête de clôture des vacances 



Pour toutes les sorties, merci de prévoir impérativement un sac à dos avec crème solaire, gourde, casquette

